

Centre de formalités des entreprises (CFE) guichet CCI
15 rue de Verdun, centre ville, Nouméa
BP M 3 – 98 849 NOUMEA CEDEX
Tél : (687) 24 31 30 / Fax : (687) 24 31 31 / Mail : cfe@cci.nc
Horaires : du **lundi** au **jeudi** de **8h00** à **16h00**
Vendredi de **08h00** à **12h00**



**POUR UN CHANGEMENT DE DATE DE CLOTURE
DE L'EXERCICE SOCIAL**

**ATTENTION pas de formalité au CFE pour les Sociétés civiles
(Déposer uniquement PV + Mise à jour des Statuts au RCS directement)**

MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES

R C S	DSF
- 2 bulletins modificatifs B3 - l'original du PV d'Assemblée - un exemplaire original des statuts mis à jour et certifiés conformes par le représentant légal	- 1 bulletin modificatif - 1 copie du PV

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

12 050 XPF (uniquement chèque à l'ordre du « Régie de recettes du RCS-DAE »)
+ 2 500 XPF si dépôt du RBE (Document relatif au bénéficiaire effectif)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.

NB : Pensez à faire parvenir un extrait Kbis modifié
au Service de la Fiscalité professionnelle
Hôtel des impôts, 13 rue de la Somme, Centre Ville, NOUMEA
 25 75 00

Merci de remplir les bulletins de façon lisible